



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

29 Juillet 2015

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

La canicule, après un bref rafraîchissement, persiste.

Le niveau des captures baisse très modérément.

En altitude moyenne de 100 m à 200 m le vol serait annoncé en cette fin de juillet et début d'août.

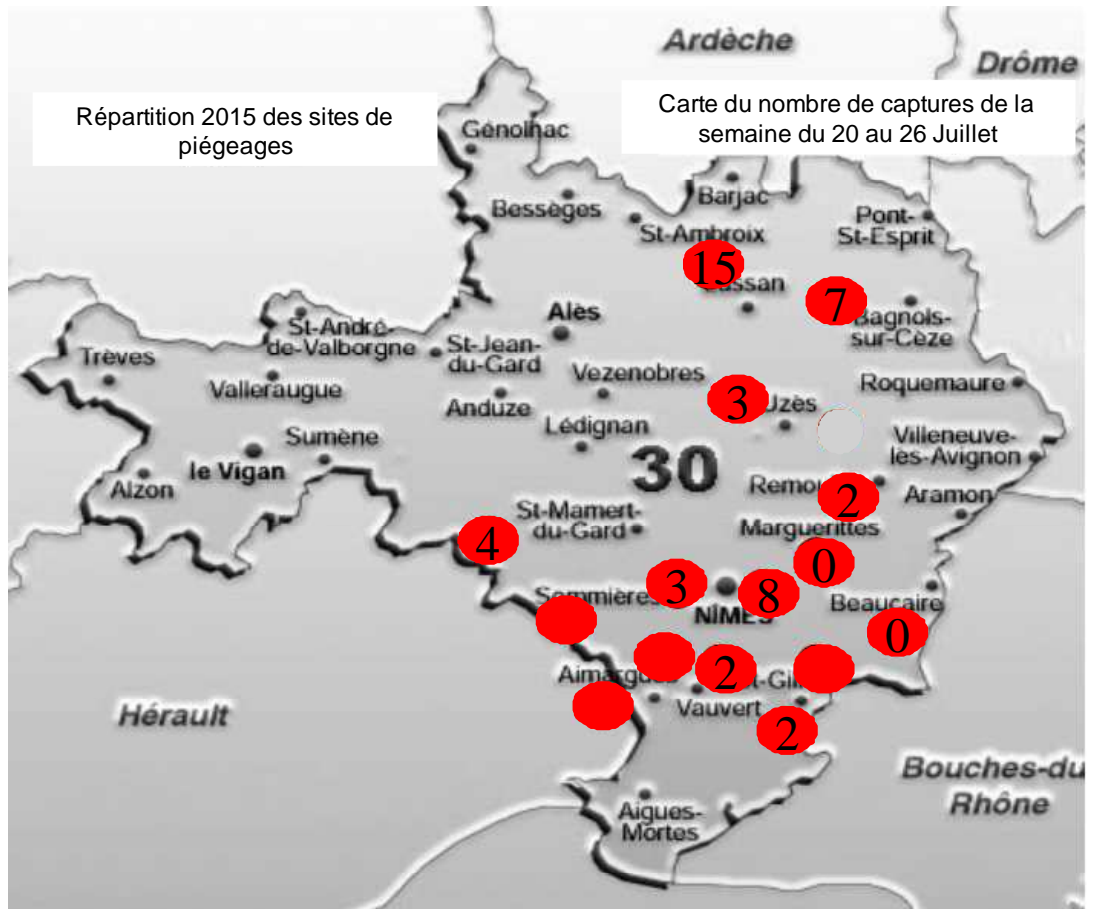
Bien que nous observions quelques traces de piqûres. Nous ne constatons pas ou peu de signe mineurs d'altération des olives.

De fait, les interventions curatives (fortes) sont à réserver pour plus tard.

Par contre, il est indispensable de maintenir l'observation, la vigilance et la protection préventive.

Pour toutes informations complémentaires et interventions, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :<http://www.afidol.info/infolive2015>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)



Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

